

CENTRE RESSOURCES AUTISME WALLONIE

Résidentiel pour jeunes (SRJ)
Résidentiel pour adultes (SRA/SRNA)
Logement supervisé (SLS)
Logement encadré novateur
Services d'accompagnement

Habitat Inclusif Solidaire (HIS)



Cellules Mobiles de soutien aux HIS

Résidentiel pour jeunes (SRJ)

- L'enfant en situation de handicap a parfois besoin d'être pris en charge par une équipe spécialisée pour continuer à progresser dans les meilleures conditions.
- Pour répondre à ce besoin, les Services Résidentiels pour Jeunes (SRJ) offrent un accueil permanent dans un environnement adapté, de jour comme de nuit, aux enfants et aux jeunes de 3 à 18 ans porteurs d'un handicap.
- En fonction de ses besoins, l'enfant ou le jeune aura accès à un accompagnement dans les domaines suivants : suivi médical, soins infirmiers, rééducation fonctionnelle, activités éducatives, créatives et récréatives, suivi ou thérapie psychologique, activités visant l'autonomie.
- **L'objectif de ces services ?** Veiller à la santé, à l'épanouissement et à l'intégration des enfants et des jeunes qui leur sont confiés. Cela dans une relation de partenariat avec eux, leur famille et éventuellement d'autres intervenants concernés.
- Plus d'infos : <https://www.aviq.be/fr/hebergement/handicap/residentiel-pour-jeunes-srj>

Résidentiel pour adultes (SRA/SRNA)

- **Les Services Résidentiels pour Adultes (SRA)** sont des lieux de vie qui accueillent des personnes adultes ayant un handicap important de jour comme de nuit. L'équipe des éducateurs et le personnel aidant sont présents chaque jour de l'année, 24h sur 24.
- Les **Services Résidentiels de Nuit pour Adultes (SRNA)** sont quant à eux des lieux d'hébergement uniquement de nuit pour des personnes en situation de handicap qui, en général, ont une activité durant la journée. Elles peuvent fréquenter un **centre de jour (SAJA)**, avoir une activité professionnelle (travail adapté par exemple) ou bénévole, s'impliquer dans des activités citoyennes...
- L'accompagnement nocturne a lieu toute la semaine, y compris le weekend.
- Plus d'infos : <https://www.aviq.be/fr/hebergement/handicap/residentiel-pour-adultes-sra-ou-srna>

Logement supervisé (SLS)

- Les services de logements supervisés (SLS) s'adressent à des jeunes à partir de 16 ans et à des adultes qui présentent un handicap mental et un certain niveau d'autonomie.
- Les professionnels des services de logements supervisés veillent en permanence au confort physique, psychologique et social des personnes supervisées. Ce soutien peut se traduire par une aide à la gestion du budget, à l'hygiène, à l'alimentation, ...
- Qu'elles logent individuellement ou en petit groupe, les personnes supervisées jouissent d'une réelle indépendance.
- La majorité des personnes supervisées provient d'institutions gérant à la fois un service résidentiel pour adultes et un service de logements supervisés. Dans ce cas, les personnes quittent le service résidentiel grâce à la mise en place d'un projet individuel avec l'équipe éducative du service résidentiel. Elles rejoignent alors le service de logements supervisés où elles peuvent gagner en autonomie.
- Plus d'infos : <https://www.aviq.be/fr/hebergement/handicap/logement-supervise-sls-ou-srt>

Logements encadrés novateurs

- Anciennement appelés « Logement encadré novateur », les 9 services d'accompagnement pour une mission spécialisée en « Habitat encadré » ont pour but de permettre à des personnes qui ont toujours vécu en famille de développer les automatismes nécessaires pour pouvoir vivre de la manière la plus autonome possible.
- Ces services ont pour missions :
 - **Le soutien à l'élaboration d'un projet de vie en autonomie**
 - **La recherche d'une formule de logement adaptée**
 - **Le soutien ou l'encadrement sur mesure**
 - **Le développement du travail en réseau**
- Plus d'infos : <https://www.aviq.be/fr/hebergement/handicap/services-daccompagnement-pour-une-mission-specialisee-en-habitat-encadre>

Services d'accompagnement

- Pour les personnes en situation de handicap qui vivent seule ou chez leur famille.
- Les services d'accompagnement avec mission d'accompagnement des adultes ont pour objectif d'aider les adultes en situation de handicap à mener à bien des projets qui visent une plus grande autonomie.
- tout type de demande peut être adressé à un service d'accompagnement des adultes. Le service jugera s'il est compétent pour y répondre. En tous les cas, il n'accomplira pas de mission qui relève de services généralistes, c'est-à-dire « non spécifiques » aux personnes en situation de handicap.
- Les demandes peuvent être très variées et sont souvent liées : soutien dans la recherche d'un logement ou d'un travail, guidance budgétaire ou administrative, aide au passage d'un permis de conduire, assistance dans la recherche d'activités de loisirs, élargissement du réseau relationnel... Il peut s'agir aussi d'apprendre à écrire un curriculum vitae, à cuisiner, à faire des courses ou encore, à prendre le bus.
- L'accompagnement peut être très limité dans le temps ou s'étendre sur une période plus longue. La personne et le professionnel du service collaborent pour définir le programme de leurs actions communes ou respectives. Ils mettent en place un plan d'accompagnement avec des objectifs clairs ainsi que des évaluations régulières et objectives.
- Plus d'infos : <https://www.aviq.be/fr/services-daccompagnement-pour-adultes>

Habitat Inclusif Solidaire (HIS)

L'**habitat inclusif solidaire (HIS)** est un type d'**habitat solidaire** où vit au moins une personne en situation de handicap et/ou de fragilité psychique.



HABITAT
GROUPÉ-SOLIDAIRE

C'est quoi un « habitat solidaire » ?
<https://www.habitat-groupe.be/type-habitat/habitat-solidaire/>

Plus d'informations : <https://www.habitat-groupe.be/outils/habitat-inclusif-solidaire-his/>

L'AVIQ et l'Europe financent des projets-pilotes : les cellules mobiles de soutien aux HIS

Cellules mobiles de soutien aux HIS

Elles sont le résultat d'un appel à projet qui s'inscrit dans la programmation FSE+ 2021-2027
Elles opèrent dans l'une des trois provinces suivantes : Hainaut, Liège, Namur.

- Leurs missions :
 - **Réaliser** un cadastre des habitats inclusifs solidaires déployés sur le territoire qu'elles couvrent ;
 - **Faciliter** la mise en relation des HIS préalablement identifiés dans une perspective de synergie et d'une éventuelle mutualisation de certaines de leurs ressources ;
 - **Soutenir** les HIS qui en feraient la demande, par le biais de diverses actions ciblées qui viseront d'une part à informer, former, coacher le personnel accompagnant et d'autre part à contribuer à l'amélioration de l'environnement de vie des habitants eux-mêmes, grâce à des actions de sensibilisation, de maillage et/ou de coordination des acteurs du réseau local.
- **Public visé** : les cellules s'adresseront aux habitats groupés inclusifs et solidaires destinés **aux personnes adultes « fragilisées » et/ou en perte d'autonomie** (aînés, personnes en situation de handicap ou présentant un trouble de la santé mentale), vivant en milieu ordinaire et requérant la mobilisation d'un personnel d'accompagnement à intervalle régulier.
- Cellules spécialisées pour le public « TSA » : **[SEMHAJ](#), de la Fondation SUSA**

SEMHA1

- SEMHA1 soutient les Habitats Inclusifs Solidaires (HIS) dans la **Province du Hainaut**.
- Le projet s'adresse aux habitants d'HIS, à leur entourage ou aux professionnels qui s'intéressent de près ou de loin aux initiatives d'habitats innovants et communautaires.
- SEMHA1 a pour objectifs de/d' :
 - Réaliser un cadastre des HIS sur le territoire du Hainaut
 - Faciliter la mise en relation des HIS et mutualiser les ressources existantes
 - Sensibiliser les acteurs locaux (privés et publics) à ce nouveau type d'habitats
 - Apporter des réponses adaptées aux demandes « individuelles » (habitants, entourage, professionnels...)
 - Soutenir les habitants ou les futurs habitants dans leur autodétermination, leur participation à la communauté, avec un respect de la valorisation des rôles sociaux
- Vous habitez dans un HIS et vous rencontrez quelques difficultés ? Vous êtes un proche qui souhaiterait connaître les HIS de la région ? Vous avez envie de partager les ressources et expériences au sein de vos HIS ? Alors contactez-nous !
 - Permanences téléphoniques le mercredi après-midi de 13h à 16h30 et le jeudi après-midi de 13h à 16h30
 - Adresse mail : his@susa.be
- Plus d'infos : <https://www.susa.be/index.php/services/accompagnement#wal>